

PROACTION

LA DIRECTION GESTION DU LAIT APPLIQUE ET COORDONNE LE PROGRAMME PROACTION AU QUÉBEC. ELLE EFFECTUE LES SUIVIS DES VALIDATIONS ET ASSURE LA CERTIFICATION DES PRODUCTEURS. ELLE INFORME LES PRODUCTEURS SUR LES EXIGENCES DU PROGRAMME, QUE CE SOIT PAR DES SÉANCES DE FORMATION, PAR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET **PROACTION.QUEBEC** OU PAR LA RÉDACTION D'ARTICLES POUR LA REVUE *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS*.

Mise en place du volet environnement

Depuis septembre 2021, le dernier volet qui complète le programme proAction, celui de l'environnement, est évalué à la ferme. Des discussions au niveau national ainsi que l'élaboration de deux projets pilotes ont mené à déterminer 5 exigences pour le volet environnement. Au Québec, seules les exigences 1 et 2 sont évaluées. Une reconnaissance de normes a été obtenue pour les autres exigences vu la réglementation en place dans la province. Ainsi, les entreprises doivent avoir un Plan d'accompagnement agroenvironnemental ou l'équivalent et remplir un questionnaire en ligne sur la santé des sols, les gaz à effet de serre, les effluents d'ensilage et les déchets plastiques. En plus du déploiement du volet environnement, des modifications ont été apportées aux volets bien-être animal et traçabilité en 2021.

Processus de validation

Le cycle de validation se déroule sur deux ans: une validation complète la première année, suivie la deuxième année d'une autodéclaration par formulaire. Afin d'assurer la conformité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard des producteurs ayant soumis un formulaire d'autodéclaration fait l'objet d'une validation à la ferme. **Le montant pour la validation à la ferme, assumé par les fonds affectés au programme proAction, est passé de 225 \$ à 230 \$ en 2021.**

Pénalités

Le producteur qui n'est pas titulaire d'un certificat proAction ou celui dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés se voient imposer des pénalités, conformément aux conventions de mise en marché du lait. **Au 31 décembre 2021, 27 producteurs étaient pénalisés, comparativement à 29 un an auparavant.**

Agents de validation

Chaque organisation provinciale a la responsabilité d'organiser et de fournir des services pour la certification au programme proAction. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Lactanet pour effectuer les validations à la ferme.

Les Producteurs de lait du Québec s'assurent aussi d'effectuer le suivi des agents de validation en vue de l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada.

Évaluation des animaux par Holstein Canada

Les Producteurs de lait du Québec ont continué de coopérer avec Holstein Canada pour l'évaluation de l'état de chair, des blessures (jarrets, genoux et cou) et de la boiterie des animaux. Cette évaluation est une exigence du volet bien-être animal et doit être effectuée avant la validation à la ferme. Le fonds affecté au programme proAction couvre les frais pour l'évaluation des animaux réalisée par Holstein Canada.

Service Accompagnement proAction

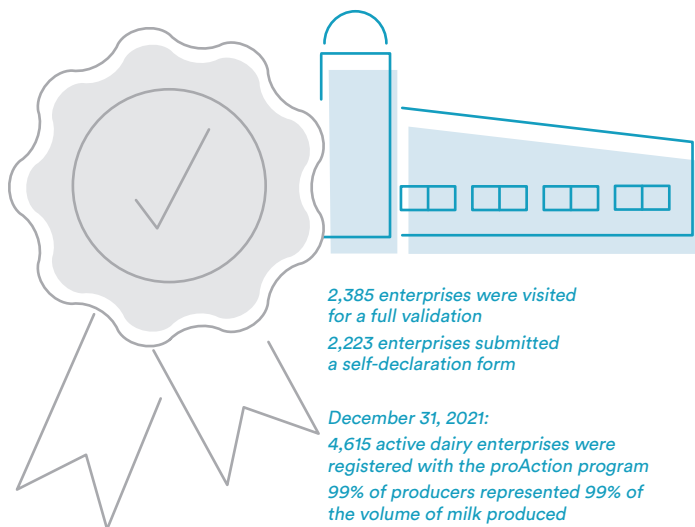
Lactanet a continué d'offrir le service Accompagnement proAction aux producteurs désirant obtenir du soutien dans la préparation de leur certification. Les Producteurs de lait du Québec assument les frais des deux premières heures de ce service.

2 385 entreprises ont été visitées pour une validation complète

2 223 entreprises ont soumis une autodéclaration par formulaire

31 décembre 2021 :

4 615 entreprises laitières actives détenaient une **certification proAction**. **99 % des producteurs** représentaient **99 % du volume de lait produit**



Pourquoi proAction?

Avec le programme proAction, les producteurs de lait s'assurent de répondre aux besoins des acheteurs et évitent les multiples programmes et différents audits à la ferme. ProAction atteste que les producteurs instaurent à la ferme les meilleures pratiques en matière de qualité du lait, de bien-être animal, de salubrité des aliments, de biosécurité, de traçabilité et de protection de l'environnement.

Ce programme de certification est un moyen privilégié pour garantir aux acheteurs et aux consommateurs **tous les efforts déployés pour répondre à leurs exigences et pour leur rappeler les normes élevées derrière tout le lait produit au Canada.**

Cette démarche d'amélioration continue est reconnaissable par le logo de la vache bleue « Lait canadien de qualité » qui indique tout le travail effectué pour adhérer à des normes élevées en matière de production et de qualité du lait. Cette image rappelle la contribution des producteurs de lait à assurer un avenir sain et durable, tout en faisant appel à la solidarité des consommateurs à encourager les producteurs de lait d'ici.

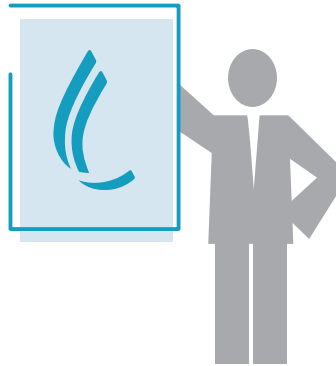
WHY PROACTION?

Thanks to the proAction program, milk producers can be sure that they meet the needs of buyers and avoid multiple programs and various on-farm audits. ProAction certifies that producers apply best practices on their farms in the areas of milk quality, animal care, food safety, biosecurity, traceability and environmental protection.

This registration program is an ideal way to demonstrate to buyers and to consumers all the efforts that milk producers make to meet their demands and remind them that all milk produced in Canada is subject to strict standards. This continuous improvement process is recognizable through the "Quality Milk" blue cow logo, which indicates that a great deal of work has been done to comply with these high milk production and quality standards. The image reminds consumers that milk producers are doing their part to ensure a healthy and sustainable future and calls for their solidarity in encouraging local milk producers.

Au 31 décembre 2021 :
13 agents de validation étaient
accrédités au Québec

Cette année, lors de validations
à la ferme: **10 agents**
de validation ont été supervisés par
Les Producteurs de lait du Québec



*As at December 31, 2021:
13 validators were accredited in Quebec*

*This year, during the on-farm validations:
10 validators were supervised by
Les Producteurs de lait du Québec*

PROACTION

THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IMPLEMENTS AND COORDINATES THE PROACTION PROGRAM IN QUEBEC. IT FOLLOWS UP THE VALIDATIONS AND ENSURES THAT PRODUCERS ARE REGISTERED. IT INFORMS PRODUCERS OF THE PROGRAM REQUIREMENTS THROUGH TRAINING SESSIONS, BY UPDATING THE [PROACTION.QUEBEC](https://www.proaction.quebec) WEBSITE AND BY DRAFTING ARTICLES FOR *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS* MAGAZINE.

Implementation of the environment module

Since September 2021, the environment module, which is the final module of the proAction program, has been assessed on farms. As a result of discussions at the national level and the development of two pilot projects, there are now 5 requirements for the environment module. In Quebec, only requirements 1 and 2 are being assessed. The other requirements were recognized as standards under the applicable regulations in the province. In other words, enterprises must have an Agri-Environmental Support Plan or the equivalent and fill out an online questionnaire about soil health, greenhouse gases, silage seepage and plastic waste. In addition to rolling out the environment module in 2021, changes were made to the animal care and traceability modules.

Validation process

The validation cycle takes place over two years: A full validation is performed in the first year and a self-declaration form is submitted in the second. To keep the registration process compliant, a random sample of the producers who submitted a self-declaration form during the year receives an on-farm validation. The amount for the on-farm validation, which is covered by the funds allocated to the proAction program, rose from \$225 to \$230 in 2021.

Penalties

Producers who do not have a proAction certificate or are deregistered because they do not meet the requirements of an implemented module are subject to penalties, in accordance with the milk marketing agreements. As at December 31, 2021, 27 producers were penalized, compared to 29 in the previous year.

Validators

Each provincial organization is responsible for organizing and providing registration services for the proAction program. Les Producteurs de lait du Québec hired Lactanet to carry out on-farm validations.

Les Producteurs de lait du Québec also makes sure to follow up with validators in view of helping them obtain and keep their accreditation with Dairy Farmers of Canada.

Animal assessments by Holstein Canada

Les Producteurs de lait du Québec continued to work with Holstein Canada on the assessment of the body condition, injuries (hock, knees and neck) and lameness of animals. This assessment is a requirement of the animal care module and must be carried out prior to the on-farm validation. The fund allocated to the proAction program covers the costs of Holstein Canada's animal assessment.

ProAction Guidance service

Lactanet continued to offer the proAction Guidance service to producers who wanted to receive assistance in completing the prerequisites for their registration. Les Producteurs de lait du Québec covers the cost of the first two hours of this service.